

Rapport annuel de
2021



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE



Table des matières

Mot du directeur exécutif de la CCE, Richard A. Morgan	3
Énoncé de mission de la CCE	4
Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune du CCPM	5
Une vision commune pour protéger l'environnement et la santé des collectivités d'Amérique du Nord	8
Concrétiser la vision : la coopération trilatérale en action	9
Résultats des activités du Comité consultatif public mixte (CCPM)	25
Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire	27
Communications sur les questions d'application	32
Activités de communications de la CCE	34
Dépenses en 2021	35

Mot du directeur exécutif de la CCE, **Richard A. Morgan**

Le présent rapport annuel donne un aperçu des activités que mène la Commission de coopération environnementale (CCE) afin d'exécuter sa mission, laquelle consiste à ce que la collaboration entre le Canada, le Mexique et les États-Unis soit efficace, et que ces trois pays contribuent au développement durable.

Ce rapport reflète l'engagement de la CCE à faire preuve d'une saine gestion, et à s'efforcer de respecter, voire de surpasser, les normes les plus strictes en matière de transparence et de responsabilisation. La CCE profite donc de l'occasion que lui offre ce rapport pour renseigner le public sur la manière dont elle mobilise les ressources afin de favoriser la prise de mesures concrètes qui donnent suite aux priorités du Conseil et à d'autres préoccupations sur le plan environnemental, mais aussi pour faire part des progrès qu'elle réalise en appliquant ses priorités stratégiques et opérationnelles, et pour dresser un plan de ses travaux dans les mois et années à venir. D'une certaine façon, tout rapport annuel peut être considéré comme un outil nécessaire à la prise de décisions judicieuses et de mesures concrètes.

Il s'agit d'un véhicule doté d'un rétroviseur qui nous permet de faire le point sur la situation actuelle tout en restant clairement concentrés sur la voie à suivre.

En 2021, la CCE a entrepris de réaliser de nouveaux projets et activités et elle continuera de collaborer avec des représentants gouvernementaux et des groupes consultatifs, dont le Comité consultatif public mixte (CCPM) et le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET), à la planification d'autres activités tirant parti de la valeur ajoutée que leur apportent l'esprit d'initiative et l'intendance dont font preuve les collectivités. Le programme de travail de la CCE continue de se refléter dans la participation des populations locales à ses activités, participation marquée par la diversité et l'inclusion ainsi que par l'établissement de nouveaux partenariats dans le cadre d'une mobilisation accrue des ressources. Que ce soit par le truchement de la diffusion d'information sur le processus relatif aux communications sur les questions d'application (SEM, selon son acronyme anglais) ou de l'amélioration du rendement et des approches de communication, l'accroissement de la

participation du public et de la sensibilisation des intervenants demeure à l'avant-plan des objectifs de la CCE et de ses activités concertées.

La CCE continue de s'efforcer de trouver des solutions qui ciblent des exigences rigoureuses en matière de qualité de l'environnement, favorisent la salubrité des écosystèmes et encouragent la croissance. Elle continuera aussi de tirer parti de sa capacité unique d'agir comme catalyseur de l'innovation, compte tenu de son vaste réseau d'intervenants, de partenaires et de collaborateurs. Par ailleurs, elle continuera de fournir aux particuliers et au grand public un accès convivial aux documents et aux outils qui contribuent à une culture fondée sur le savoir et le partage des responsabilités. La voie vers un environnement plus salubre sur les plans local et régional, et les mesures destinées à résoudre les problèmes mondiaux dépendent d'une meilleure connaissance de notre relation avec l'environnement, d'une conscience constante de notre empreinte écologique, et de la manière dont ces éléments peuvent être si intrinsèquement liés à la santé humaine et à la prospérité économique.

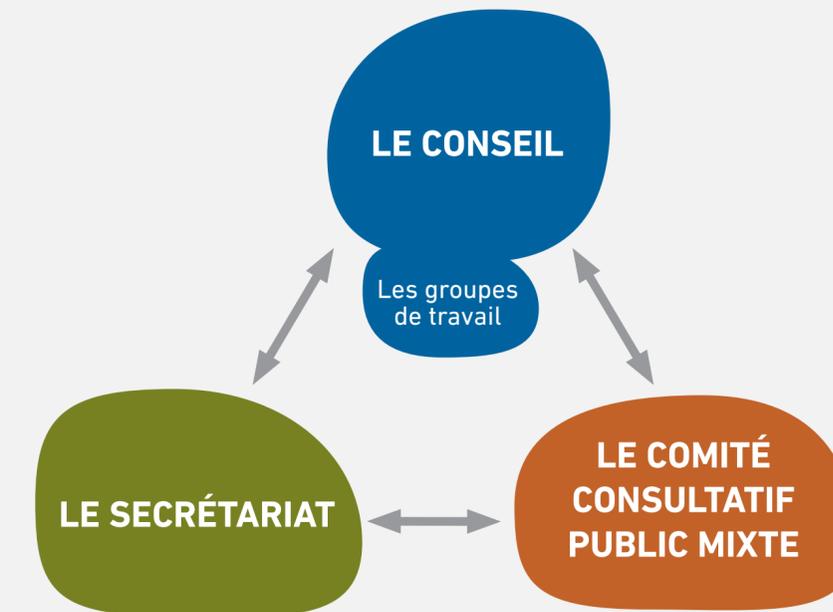
Richard A. Morgan

Directeur exécutif, Commission de coopération environnementale

Énoncé de mission de la CCE

Dans le contexte des liens environnementaux, économiques et sociaux qui unissent le Canada, le Mexique et les États-Unis, la Commission de coopération environnementale favorise une coopération efficace et la participation du public afin de conserver, de protéger et d'améliorer l'environnement nord-américain pour le bien des générations actuelles et futures.

Les trois organes constitutifs de la CCE



- **Le Conseil** : Il constitue l'organe directeur de la CCE, et ses trois membres sont les plus hauts responsables du Canada, du Mexique et des États-Unis dans le domaine de l'environnement.
- **Le Comité consultatif public mixte (CCPM)** : Il formule des avis au Conseil de la CCE et il est composé de neuf citoyens (trois de chaque pays).
- **Le Secrétariat** : Il apporte un soutien technique, administratif et opérationnel au Conseil.

Session annuelle du Conseil de la CCE et tribune du CCPM

Les 9 et 10 septembre 2021



L'administrateur de l'EPA, Michael Regan, a été l'hôte de la session ordinaire du Conseil de la CCE en 2021.



à la justice environnementale dans les collectivités vulnérables d'Amérique du Nord. Le Conseil a également lancé trois nouveaux projets à grande échelle :

- 1) L'atténuation des émissions de « carbone noir » afin d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser la justice environnementale.
- 2) La gestion des « engins de pêche fantômes » dans les écosystèmes marins.
- 3) Le soutien à l'éducation environnementale.

Le Conseil a en outre annoncé qu'il appuyait un projet supplémentaire sur les méthodes autochtones de gestion de l'eau en Amérique du Nord. En dernier lieu, il a annoncé le nom des gagnants du 5^e Défi Innovation jeunesse, un programme qui finance des solutions novatrices conçues par des jeunes en vue de relever des défis environnementaux.

Chaque année, les hauts responsables de l'environnement du Canada, du Mexique et des États-Unis se réunissent à l'occasion de la session ordinaire du Conseil de la CCE afin de réitérer leur engagement à l'égard de la coopération environnementale en Amérique du Nord, de réfléchir au sujet des progrès réalisés au cours de l'année écoulée, de discuter de questions urgentes d'intérêt commun et de déterminer les domaines sur lesquels porteront les travaux de la CCE.

Les 9 et 10 septembre 2021, le Conseil de la CCE a tenu sa XXVIII^e session annuelle en mode virtuel en raison de la pandémie de COVID-19. Il s'agissait de la première session ordinaire depuis l'entrée en vigueur de l'*Accord Canada-États-Unis-Mexique* (ACEUM) et de l'*Accord de coopération environnementale* (ACE), et elle avait pour thème Les changements climatiques et les solutions en matière de justice environnementale. Les trois pays y ont lancé un nouveau programme de subventions, l'*Environmental Justice for Climate* (EJ4Climate, Justice environnementale et résilience climatique), pour faire face aux répercussions des changements climatiques et faciliter l'accès



Tribune publique virtuelle du CCPM, 2021

Le 9 septembre, en marge de la session du Conseil, le CCPM a tenu une tribune publique au cours de laquelle les participants ont pu s'entretenir avec des spécialistes des changements climatiques et de la justice environnementale. Cette tribune portait sur des solutions pouvant renforcer la résilience des collectivités vulnérables ou marginalisées de longue date, et ce, en prenant en compte des considérations sociales dans les politiques et les programmes publics, et en concluant des partenariats avec des groupes sous-représentés.

Résumé de l'allocution du président de la session du Conseil en 2021

« Le Conseil de la CCE réaffirme son engagement en matière de coopération environnementale, alors que se termine la première session ordinaire organisée conformément à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et à l'Accord de coopération environnementale (ACE) qui l'accompagne.

Si les Parties se sont engagées inconditionnellement à l'égard de la CCE depuis sa création, en 1994, c'est parce qu'elles savent que pour relever les défis environnementaux de notre époque, il faut élaborer des solutions ambitieuses et novatrices qui transcendent les frontières nationales. »

« L'Amérique du Nord peut s'avérer un chef de file mondial lorsqu'il s'agit d'établir des liens entre la nature et le climat. Nous avons en commun une géographie, des habitats essentiels, des voies navigables importantes, et la volonté de conserver et d'améliorer la biodiversité pour les générations actuelles et futures. »

[Résumé de l'allocution du président de la session du Conseil en 2021](#)



Une vision commune pour protéger l'environnement et la santé des collectivités d'Amérique du Nord

Avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 2020, du nouvel accord commercial et de l'ACE, les trois pays ont réitéré leur engagement envers la CCE. Dans le cadre de l'ACE, ils affirment leur volonté de coopérer en vue de réduire la pollution, de renforcer la gouvernance environnementale, de conserver la diversité biologique et de gérer les ressources naturelles de façon viable. Cet accord modernise et intensifie la coopération trilatérale, notamment en soutenant l'accomplissement des engagements énoncés dans l'ACEUM.

Durant leur session ordinaire de 2021, les membres du Conseil ont réitéré leur vision commune d'une économie prospère et viable qui aidera à protéger l'environnement et la santé des collectivités d'Amérique du Nord, particulièrement les populations mal desservies et vulnérables.

Priorités stratégiques



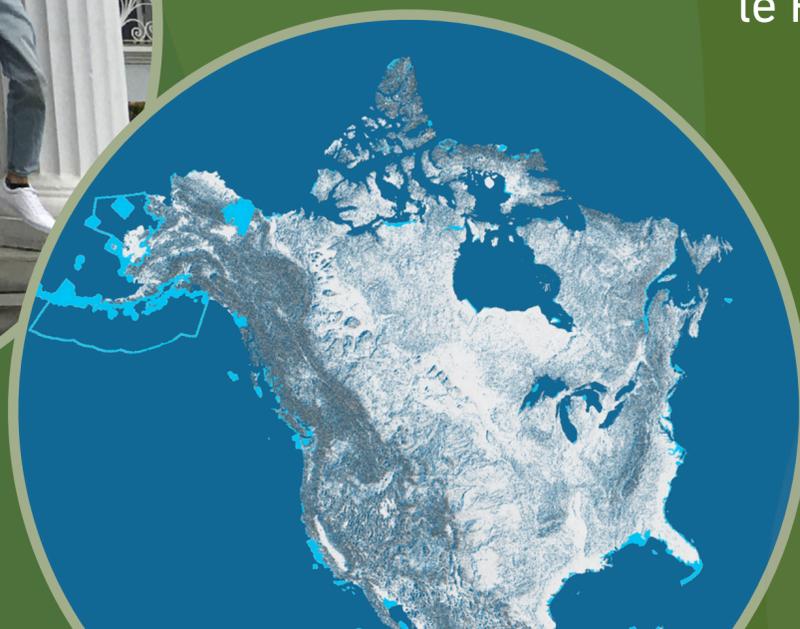
L'adoption par le Conseil, le 26 juin 2020, du Plan stratégique pour 2021 à 2025 a établi une feuille de route en vue de collaborer à l'égard d'enjeux pressants à l'échelle continentale et mondiale. Le Plan stratégique définit six domaines prioritaires et deux approches générales afin d'exécuter plus efficacement les travaux.



Concrétiser la vision : la coopération trilatérale en action

En raison de la pandémie, 2021 a constitué une année de transition dont la CCE a eu besoin afin d'achever des projets entrepris dans le cadre du Plan opérationnel pour 2019 et 2020, et de faire mieux connaître ses principaux documents et réalisations.

Les travaux entrepris durant cette année de transition ont également consisté à élaborer les seize projets et activités décrits ci-après, qui visaient à faciliter la réalisation de l'ambitieux programme que représente le Plan stratégique pour 2021 à 2025.



Établissement des coûts des inondations

En mars 2021, la CCE a organisé un atelier afin de discuter des résultats du projet mené en 2019–2020 et de définir une méthode normalisée d'estimation des coûts des dommages causés par les inondations en Amérique du Nord. À la suite de l'atelier, la CCE a rédigé une note d'orientation intitulée *Connaître l'ensemble des répercussions économiques des inondations au Canada, au Mexique et aux États-Unis*, qui est consultable à l'adresse www.cec.org/files/documents/publications/11878-cec-policy-brief-flood-costing-understanding-comprehensive-economic-impact-fr.pdf. Elle a par ailleurs présenté aux fins de publication, dans le *Bulletin of the American Meteorological Society*, un article révisé par des pairs exposant cette méthode et formulant des recommandations connexes.





Amélioration de l'efficacité des systèmes d'alerte rapide en cas de sécheresse

En janvier 2021, la CCE a publié un rapport résumant le Sommet trinational sur la sécheresse de 2020, qui présente une analyse des thèmes du Sommet, diverses études de cas, les outils disponibles et des recommandations générales. Ce rapport est consultable à l'adresse http://www.cec.org/files/documents/drought_summit_report_fr.pdf.

La CCE a publié le *Guide des indices et indicateurs de sécheresse en Amérique du Nord* en mai 2021, et il est consultable à l'adresse www.cec.org/files/documents/publications/11872-guide-drought-indices-and-indicators-used-in-north-america-fr.pdf. En outre, la *National Oceanic and Atmospheric Administration* (NOAA, Administration océanique et atmosphérique nationale) des États-Unis a diffusé les résultats du projet sur le site Web des *National Centers for Environmental Information* (Centres nationaux d'information environnementale), et un article révisé par des pairs a été proposé aux fins de publication dans la revue *Atmosphere*.

Utilisation de la télédétection pour se préparer et intervenir en cas d'événements extrêmes

Ce projet visait à accroître la capacité des gestionnaires de situations d'urgence, des premiers répondants et des décideurs à se servir de l'imagerie satellitaire en temps réel, en plus des outils et des méthodes existants, pour se préparer aux phénomènes extrêmes dans les régions propices aux catastrophes et y intervenir. En 2021, la CCE a passé en revue les enseignements tirés de ce projet et rédigé une note de synthèse sur de possibles collaborations.

Recours à des réseaux d'observateurs bénévoles pour surveiller les précipitations et les feux de forêt

L'évaluation menée dans le cadre de ce projet a permis de déterminer les possibilités, les défis et les conditions gagnantes de l'élargissement du *Community Collaborative Rain, Hail and Snow* (CoCoRaHS, Réseau communautaire d'observation de la pluie, de la grêle et de la neige) et de *SmokeSense* au Canada et au Mexique. Ces activités font appel à la science citoyenne et à des bénévoles pour fournir des observations sur les feux de forêt et les précipitations, et améliorer ainsi les capacités de prévision et d'intervention, de même que les résultats sur le plan sanitaire. À la suite de ce projet, le Réseau LEO (réseau d'observateurs locaux de l'environnement) au Canada (par l'entremise de la *First Nations Health Authority*) et aux États-Unis (par l'entremise de l'*Alaska Native Tribal Health Consortium*) est devenu partenaire de la promotion du CoCoRaHS dans les deux pays. Des organismes gouvernementaux du Canada et des États-Unis ont commencé à parler de la possibilité d'adapter l'application *SmokeSense* pour y inclure des indicateurs canadiens. La CCE a également exploré des façons d'utiliser cette application au Mexique.



Prévention et réduction de la perte et du gaspillage d'aliments

La CCE a facilité des discussions et un projet pilote sur son guide intitulé *Pourquoi et comment mesurer la perte et le gaspillage d'aliments : Guide pratique*. Grâce à la collaboration avec des organisations de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, dans les domaines de la transformation, de la distribution, de la vente au détail et de la consommation, la CCE a amélioré ce guide et en a publié la **version 2.0**. De plus, ce projet a permis d'élaborer des études de cas, des documents et des outils afin d'illustrer de quelle manière les entreprises peuvent mesurer la perte et le gaspillage d'aliments, et procurer des avantages économiques, sociaux et environnementaux.

Campagne #RéduisTonGaspillage

Le Conseil a approuvé le suivi de la campagne de la CCE, intitulée *Réduisons la montagne de gaspillage alimentaire*, visant à sensibiliser les jeunes aux conséquences de la perte et du gaspillage d'aliments. Les documents de la CCE portant sur ce thème continueront donc de servir à accroître la sensibilisation à ce problème de taille en Amérique du Nord.



Réseau d'écoinnovation

En 2021, la CCE et ses partenaires ont établi un plan de transfert du Réseau d'écoinnovation à un nouvel établissement hôte. Conséquemment, l'Université de Waterloo, située en Ontario, au Canada, a présenté au mois de mars une proposition de gestion de ce réseau que le Conseil de la CCE a ensuite approuvée, sous forme d'un projet de suivi de deux ans, afin de soutenir la transition des responsabilités financières, opérationnelles et gestionnaires du Réseau de la CCE à cette université.





Modernisation du système d'échange de données sur les transferts de déchets dangereux

En 2021, la CCE a aidé le Canada, le Mexique et les États-Unis à poursuivre la mise à jour et l'amélioration de leur système *Notice and Consent Electronic Data Exchange* (NCEDE, Système d'échange électronique de données de notification et de consentement), qui facilite l'échange d'informations avant l'exportation et l'importation de déchets dangereux. Le Conseil a autorisé un projet de suivi pour soutenir la poursuite de ces travaux menés conjointement par les trois pays.



Renforcement de la mise en œuvre et de l'application efficace de la CITES à l'égard du bois d'œuvre en Amérique du Nord

La CCE a lancé un nouveau projet d'une durée de deux ans visant à renforcer la capacité des trois pays à faire respecter la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction* (CITES). Cela comprend la production d'informations sur les processus d'application de la CITES, et le renforcement de la capacité des agents d'application à identifier les essences de bois d'œuvre visées par la CITES aux frontières nord-américaines. Ce projet permettra également d'examiner des méthodes et des systèmes de suivi des essences de bois qui font l'objet d'un commerce, et favorisera l'évaluation scientifique d'un nouveau code source de la CITES relatif aux essences de bois.



Transformation du recyclage et de la gestion des déchets solides en Amérique du Nord

La CCE a lancé un nouveau projet d'une durée de quatre ans afin d'accélérer la mise en place de l'économie circulaire et de méthodes de gestion durable des matières, car elle s'avère nécessaire pour transformer le recyclage et la gestion des déchets solides en Amérique du Nord. Pour ce faire, il est prévu de mener des études marquantes destinées à mieux cerner les possibilités dans le secteur du recyclage et sur les marchés secondaires des matières en Amérique du Nord, et de dresser un aperçu des cadres législatifs et stratégiques pertinents. Le projet permettra en outre de distinguer de nouvelles matières et technologies, et de favoriser la collaboration et l'échange de connaissances entre les intervenants grâce à des activités de réseautage. Toujours dans le cadre de ce projet, les résultats des études marquantes et les commentaires des intervenants mèneront à des projets pilotes visant à évaluer la possibilité d'appliquer des technologies et des pratiques innovantes à l'échelle du continent.

Intensification de la conservation des pollinisateurs à l'échelle continentale afin de procurer des avantages sur le plan local

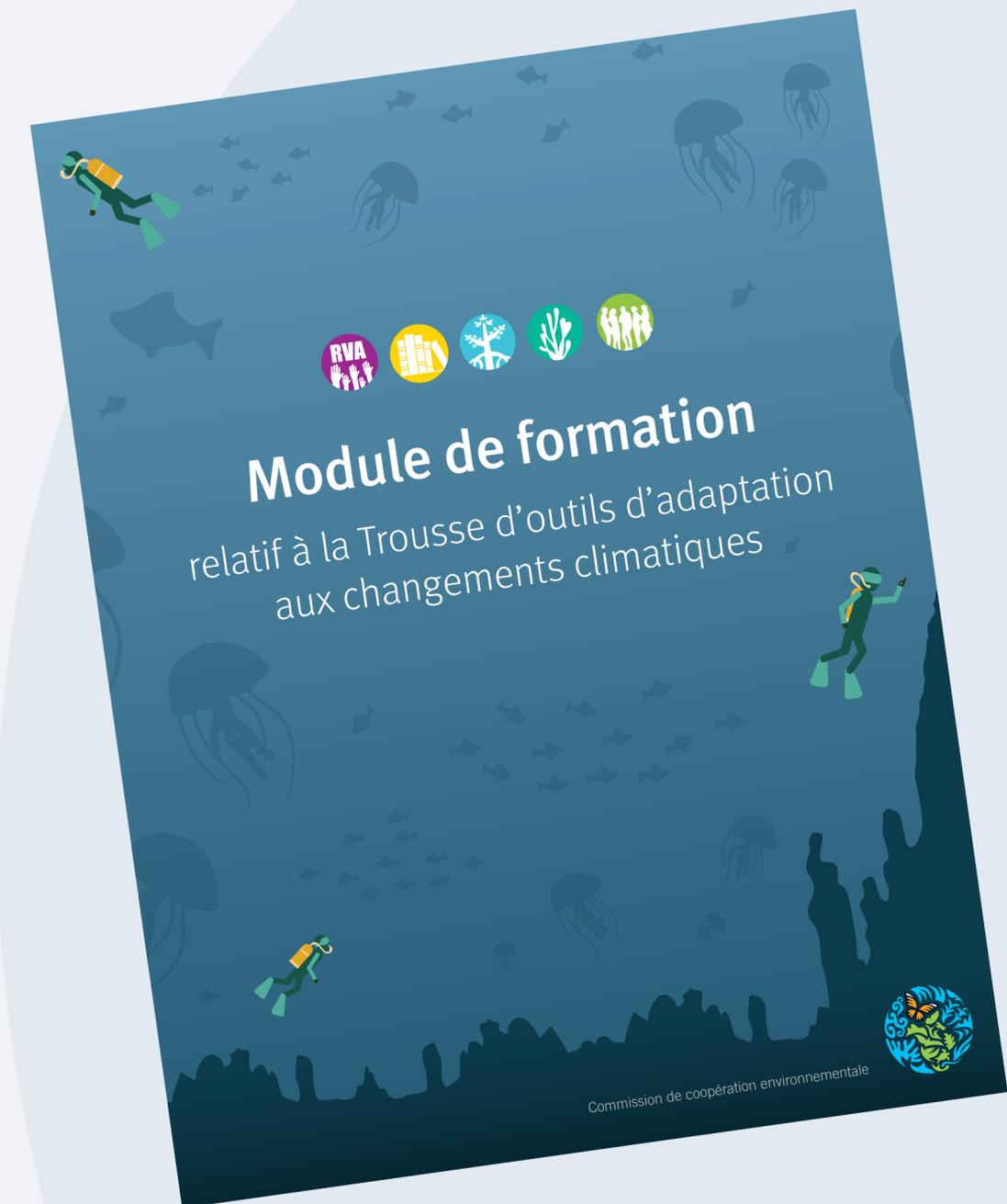
Les pollinisateurs, dont le nombre a chuté dans le monde entier, contribuent à la reproduction d'environ 80 % des plantes vasculaires sauvages et 75 % des espèces cultivées; ils sont donc essentiels à la sécurité alimentaire, au bien-être des humains et aux écosystèmes. Pendant deux ans, le projet a donné lieu à des ateliers ciblés et à une revue documentaire en vue d'établir un premier cadre nord-américain pour la conservation des pollinisateurs. Ce cadre fait valoir la nécessité de disposer de données de surveillance à long terme qui sont harmonisées afin de pouvoir élaborer et appliquer des stratégies efficaces de conservation des pollinisateurs. En 2021, la CCE a poursuivi l'établissement d'un premier état des connaissances sur les pollinisateurs d'Amérique du Nord, qui servira de base à la collaboration visant à assurer leur conservation.



Renforcement de la capacité d'adaptation des aires marines protégées

La CCE s'est attachée à renforcer la capacité des spécialistes des aires marines protégées au sujet du carbone bleu et de la planification de l'adaptation aux changements climatiques. S'appuyant sur ses travaux antérieurs, la CCE a produit un module de formation à la *Trousse d'outils d'adaptation aux changements climatiques pour les aires marines protégées* qui est consultable en ligne. Elle a actualisé cette trousse et a élaboré quatre exposés sur l'adaptation à l'attention des spécialistes.

La CCE a aussi publié un compte rendu de la réunion nord-américaine sur les activités de recherche scientifique, de conservation et de collaboration relatives au carbone bleu, ainsi qu'une carte à jour des habitats de carbone bleu. Cette carte illustre la répartition spatiale la plus exhaustive qui soit des habitats de marais salés, de mangroves et d'herbiers en Amérique du Nord, et elle est consultable à l'adresse <http://www.cec.org/fr/atlas-environnemental-de-lamerique-du-nord/carbone-bleu-en-amerique-du-nord-2021/>.





NAMPAN

La CCE a également maintenu son soutien au Réseau nord-américain d'aires marines protégées (NAMPAN, selon son acronyme anglais), que dirige le Bureau régional pour l'Amérique du Nord du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en publiant une liste de discussion et en créant le site Web du NAMPAN, à l'adresse <<http://fr.nampan.org>>.

Solutions communautaires en vue de réduire les déchets marins

En mai 2021, la CCE a rendu publics des outils de mobilisation visant des villes et des organisations afin de s'attaquer aux sources terrestres de déchets marins à l'échelle locale. La *Trousse d'outils pour mobiliser les collectivités* et la campagne *Dernier arrêt : l'océan* aideront les dirigeants à susciter la participation de la population locale, à encourager les gestes concrets et à mettre sur pied des campagnes percutantes de sensibilisation du public le long des parcours de déchets vers l'océan afin de prévenir les déchets marins.



Fournir des outils aux décideurs



— À L'HEURE DES —
COMPTES

Les secteurs industriels nord-américains fournissent l'énergie et les matériaux et les produits que nous utilisons tous les jours. Ils produisent également des polluants qui doivent être gérés.

Production alimentaire

- ACIDE NITRIQUE/ COMPOSÉS DE NITRATE
- NITRITE DE SODIUM
- PHOSPHORE TC
- AMMONIAC

www.cec.org/alheuredesc

Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord

Le projet du Registre nord-américain de rejets et de transferts de polluants (RNARTP) prévoit la compilation, la présentation et l'analyse de données et d'informations par l'entremise du rapport *À l'heure des comptes* et du site Web de la CCE *À l'heure des comptes en ligne*. Ce projet permet aux décideurs, aux industriels, aux spécialistes et aux membres du grand public d'avoir accès aux données des registres de rejets et de transferts de polluants (RRTP) des trois pays et de les comparer. Les autres activités comprennent une collaboration continue avec les responsables de ces trois programmes nationaux de RRTP relativement à la qualité et à la comparabilité des données, ainsi que l'examen de la possibilité de lancer un « défi de prévention de la pollution » donnant lieu à la participation volontaire des établissements industriels. Pour en savoir davantage, prière de consulter le site Web <<http://takingstock.cec.org/content/landing/fr/>>.

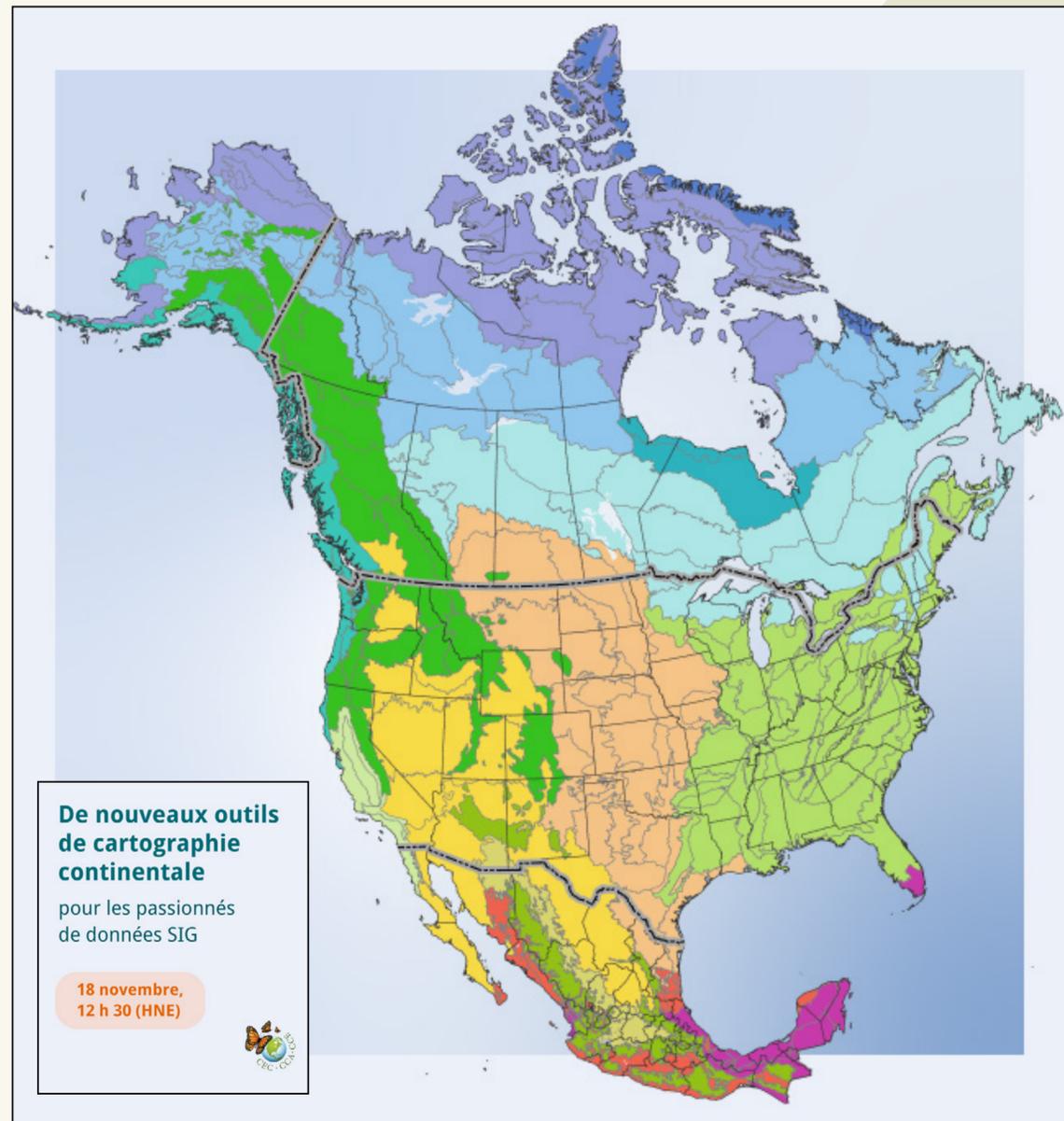


Lors d'une réunion publique relative au RNARTP, des représentants de la Première Nation Aamjiwnaang ont présenté leur application mobile *Pollution Reporter*.

Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre

Le Système nord-américain de surveillance des changements dans la couverture terrestre (NALCMS, selon son acronyme anglais) constitue un projet permanent qui permet d'exercer un suivi de la couverture terrestre et de son évolution au fil du temps; il est consultable à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/systeme-nord-americain-de-surveillance-des-changements-dans-la-couverture-terrestre/>>. En avril 2021, l'entreprise Esri Canada a choisi la carte du Système intitulée *Évolution de notre continent* à titre d'application du mois. Cette année, le NALCMS a été cité 67 fois dans des articles scientifiques, et 11 fois dans des thèses et des mémoires.





Atlas environnemental de l'Amérique du Nord

L'Atlas environnemental de l'Amérique du Nord de la CCE comporte une collection de cartes géospatiales qui permettent de situer, d'analyser et de gérer des problèmes environnementaux. Il réunit des données cartographiques cohérentes et précises, ainsi que des couches cartographiques auxquelles ont recours des décideurs, des gestionnaires fonciers, des organismes de conservation, des chercheurs et des organisations internationales.

En 2021, la CCE a publié les données les plus récentes au sujet des quatre couches cartographiques suivantes : *Les aires protégées de l'Amérique du Nord*, *Les écosystèmes terrestres de l'Amérique du Nord en 2021*, *Le carbone bleu en Amérique du Nord en 2021* et *Les zones climatiques de l'Amérique du Nord*, qui sont consultables à l'adresse <<http://www.cec.org/fr/atlas-environnemental-de-lamerique-du-nord/>>. Ces couches de données ont également été intégrées à l'ArcGIS Living Atlas of the World, qui est consultable à l'adresse <livingatlas.arcgis.com/fr/home/>.

Résultats des activités du Comité consultatif public mixte (CCPM)

Au printemps 2021, le CCPM a mené une consultation publique sur les façons de consolider cinq nouveaux projets trilatéraux s'inscrivant dans le cadre du programme de travail concerté de la CCE, et a formulé une série de recommandations dans ses avis au Conseil de la CCE. Il y juge important : 1) d'inclure des représentants des peuples autochtones et de chercher à intégrer les connaissances écologiques traditionnelles (CET) lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets; 2) de tenir compte des répercussions potentielles des changements climatiques dans le cadre de leur évaluation et au cours de la conception d'outils et de solutions; 3) de collaborer avec tous les intervenants pertinents, y compris des représentants du secteur privé, afin d'avoir un tableau plus complet des activités, des enjeux et des défis en cours, et permettre ainsi de trouver des solutions globales et d'optimiser les ressources en vue de maximiser l'incidence des projets; 4) de promouvoir des campagnes de formation et de sensibilisation à grande échelle afin de mieux conscientiser la population aux enjeux sur lesquels portent les projets, et de proposer des solutions, notamment des mesures que l'on peut prendre individuellement afin de s'attaquer à ces enjeux.



Résultats des activités du Comité consultatif public mixte (CCPM)

La tribune du 9 septembre 2021, qui a précédé la session du Conseil, portait sur de possibles façons de renforcer la résilience des collectivités vulnérables ou historiquement marginalisées en tenant compte de considérations sociales, notamment dans le cadre des politiques et programmes publics, et en établissant des partenariats avec les groupes sous-représentés. Se fondant sur les discussions qui ont eu lieu lors de cette tribune publique, le CCPM a formulé les six recommandations suivantes aux Parties :

1. Relever et diffuser les pratiques exemplaires visant à ce que les politiques, les programmes et les activités des gouvernements prennent en compte les changements climatiques et la justice environnementale.
2. Trouver et diffuser des études de cas mettant en évidence les mesures prises par les collectivités vulnérables et mal desservies pour renforcer leur résilience.
3. Soutenir le renforcement des capacités des collectivités vulnérables, mal desservies et autochtones.
4. Soutenir la sensibilisation aux changements climatiques par la diffusion de connaissances au sein des collectivités vulnérables, mal desservies et autochtones.
5. Soutenir et favoriser l'instauration de lois et de politiques nationales sur les changements climatiques et la justice environnementale.
6. Encourager le perfectionnement professionnel et la participation des jeunes nord-américains aux activités de la CCE.



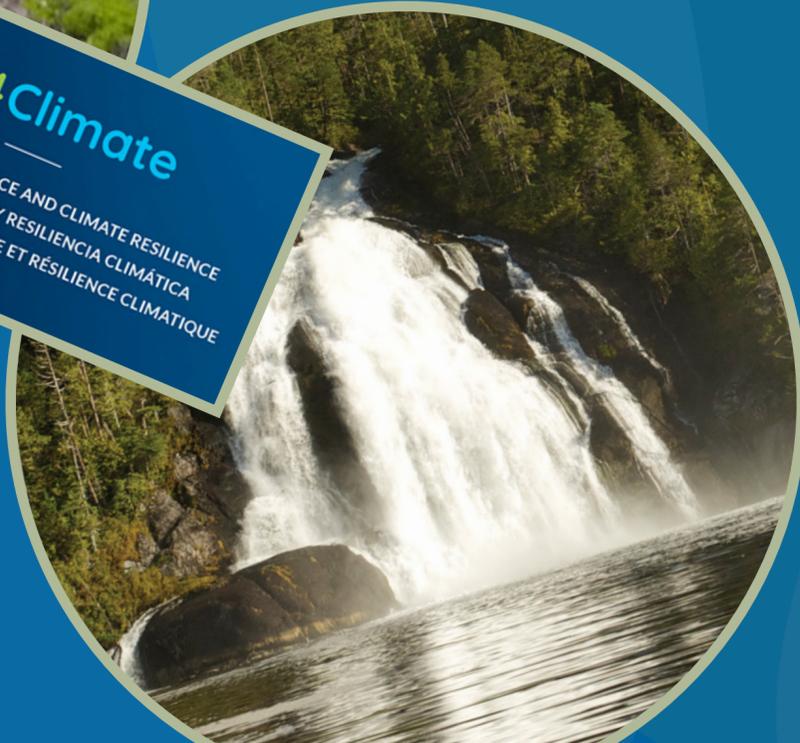
Le CCPM a également animé un webinaire sur l'instauration d'une collaboration fructueuse pour gérer les eaux transfrontalières de façon durable. Des spécialistes ont présenté des exemples de réussite et les enseignements tirés des modèles de collaboration avec de multiples intervenants et différents ordres de gouvernement. Cette activité a permis de sensibiliser un nouveau public qui connaissait moins les travaux de la CCE.



Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire



EJ4Climate
ENVIRONMENTAL JUSTICE AND CLIMATE RESILIENCE
EQUIDAD AMBIENTAL Y RESILIENCIA CLIMÁTICA
JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET RÉSILIENCE CLIMATIQUE



Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire

Connaissances écologiques traditionnelles

Le Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) formule des avis en vue de prendre en compte les connaissances écologiques traditionnelles (CET) dans les travaux de la CCE. Durant la session annuelle du Conseil, les Parties ont annoncé que le GSCET serait à la tête d'une activité soutenue par le Conseil, intitulée *Méthodes de gestion de l'eau douce des collectivités autochtones en Amérique du Nord*, dont l'objectif consiste à promouvoir la prise en compte des CET dans le cadre des activités que mène la CCE en Amérique du Nord, des points de vue des peuples autochtones et des méthodes d'intendance autochtones en ce qui a trait à la gestion de l'eau douce. Pour obtenir un complément d'information, on peut consulter le site Web <<http://www.cec.org/fr/qui-sommes-nous/groupe-de-specialistes-sur-les-connaissances-ecologiques-traditionnelles/>>.



Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire

L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL POUR LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

CEC.SUBMITTABLE.COM
#JEUNESINNOVATEURS



Soutenir la participation et le leadership des jeunes

Le 5 juin, dans le cadre des célébrations officielles de la Journée mondiale de l'environnement de l'Organisation des Nations Unies, la CCE a lancé le 5^e Défi innovation jeunesse sur le thème *Innovations en matière de changements climatiques et de justice environnementale en vue de renforcer la résilience des collectivités*. En tout, 72 solutions ont été proposées et le Conseil a choisi quatre gagnants (un au Canada, deux au Mexique et un aux États-Unis). En outre, pour la toute première fois, une table ronde des jeunes a eu lieu lors de la session du Conseil et elle avait pour thème *Le rôle des jeunes pour garantir la justice environnementale dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques*. Après avoir fait un exposé, Robert Bullard, Ph.D., a pris part à une discussion avec les gagnants du Défi Innovation jeunesse.

Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire



À Porto Rico, l'**Ocean Foundation** a fructueusement mené une étude de faisabilité à grande échelle et dressé un plan de restauration de la mangrove située dans la partie est de la baie de Jobos, un estuaire protégé par le gouvernement fédéral qui a été fortement endommagé par les ouragans Irma et Maria en 2017. La collectivité se servira de ce plan pour trouver du financement et obtenir des permis qui lui permettront de lancer le tout premier projet certifié de restauration d'une mangrove dans le cadre du programme REDD+ à Porto Rico.

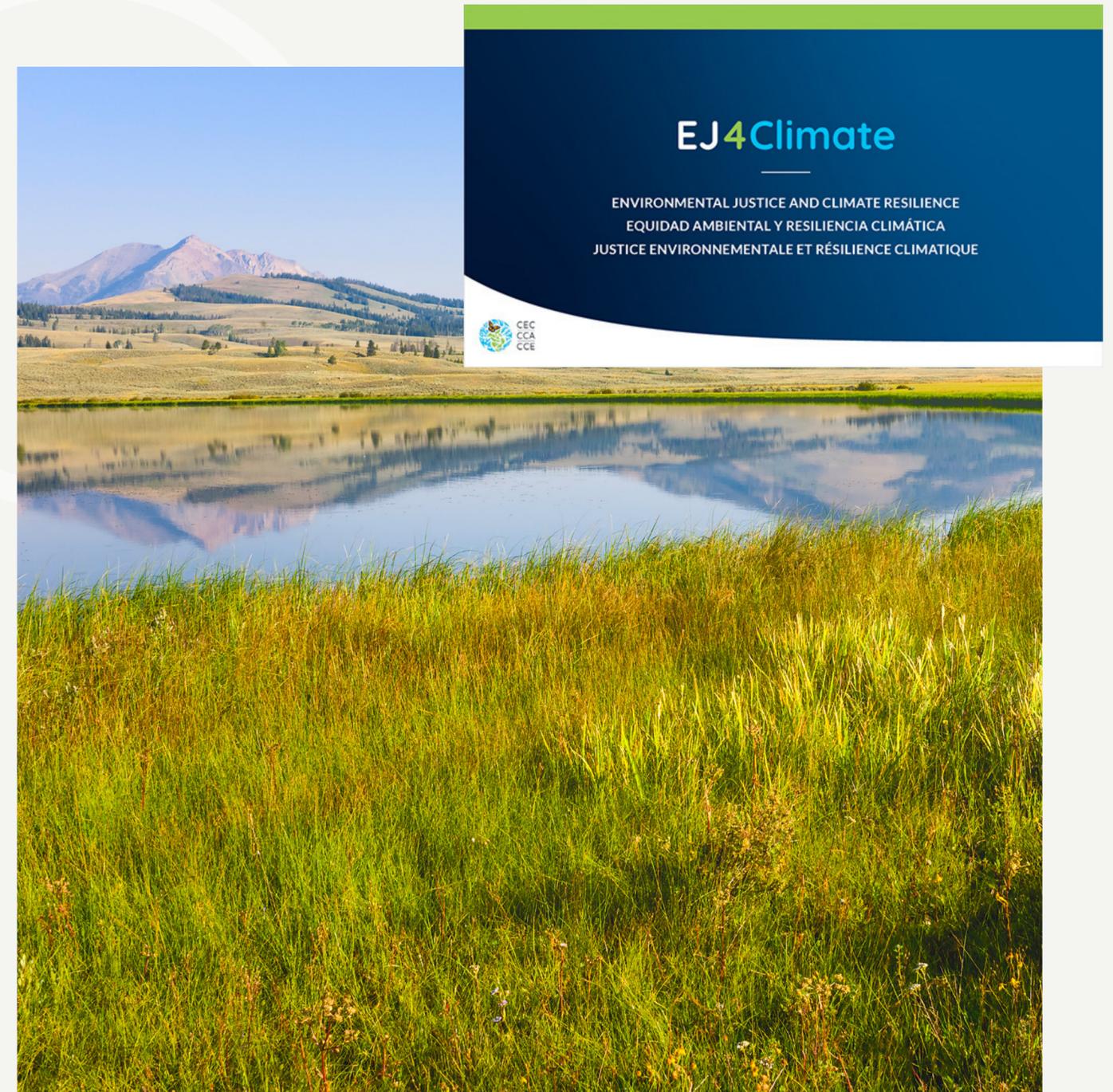
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement

Le Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) est un programme de subventions de la CCE qui permet d'établir des partenariats durables afin d'améliorer l'environnement dans les collectivités locales et autochtones, ainsi qu'à l'échelle régionale. L'année 2021 a donné lieu à l'exécution de onze activités communautaires d'adaptation aux événements climatiques extrêmes. Chacune d'elles prévoyait une participation active des membres de la collectivité, mettait l'accent sur la promotion des partenariats, et était assortie d'un plan de mise en œuvre et d'objectifs mesurables à atteindre durant le cycle du projet. Au 31 décembre, tous les projets subventionnés par le PNAACE avaient été menés à bien. Pour en savoir davantage, on peut consulter le site Web <<http://www.cec.org/pnaace>>.

Participation du public, mobilisation des intervenants et action communautaire

EJ4Climate : Justice environnementale et résilience face au changement climatique

En septembre 2021, la CCE a lancé le programme de subventions EJ4Climate, doté d'un budget de 2 millions de dollars américains, afin d'aider les collectivités mal desservies et vulnérables et les collectivités autochtones d'Amérique du Nord à se préparer à faire face aux effets des changements climatiques. Dans le cadre du programme, la CCE a sollicité des propositions visant : à soutenir le renforcement de la résilience des collectivités face aux changements climatiques; à procurer des avantages concrets et équitables aux collectivités locales en s'attaquant ou en s'adaptant aux effets des changements climatiques; à prendre en compte les connaissances locales et à faire en sorte qu'elles servent de fondement à des solutions ou des activités innovantes; à établir des partenariats qui servent à relever les défis que cernent les collectivités. L'octroi des subventions et la mise en œuvre des projets auront lieu en 2022. La CCE est également entrée en contact avec plus de 1 500 intervenants des trois pays dans le cadre de ses programmes de subventions, des tribunes et des consultations du CCPM, et d'autres activités de mobilisation menées en ligne.



En quoi consiste le processus SEM?

Selon le processus relatif aux communications sur les questions d'application (processus SEM, selon son acronyme anglais), établi en vertu des articles 24.27 et 24.28 de l'ACEUM, à savoir l'accord commercial nord américain, une communication présentée par écrit au Secrétariat de la CCE constitue un document dans lequel son auteur allègue que le gouvernement du Canada, du Mexique ou des États-Unis omet d'appliquer efficacement ses lois environnementales.

L'auteur d'une telle communication peut être un ressortissant, une organisation, une organisation non gouvernementale ou une entreprise du Canada, du Mexique ou des États-Unis.

La présentation d'une communication peut mener à la collecte de faits pertinents par le Secrétariat de la CCE et à la constitution d'un dossier factuel sur la question en cause.

Instauré à l'origine en vertu des articles 14 et 15 de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement* (ANACDE), le processus SEM est régi par les articles 24.27 et 24.28 de l'ACEUM depuis le 1^{er} juillet 2020.

De 1994 à la fin de 2021, le Secrétariat a reçu 102 communications, dont 33 visaient le Canada, 53 le Mexique, 14 les États-Unis, et 2 le Canada et les États-Unis. À ce jour, le Secrétariat a constitué 24 dossiers factuels relatifs à autant de communications, et cette année, la CCE a reçu trois nouvelles communications et a poursuivi le traitement de quatre autres.



Dans trois cas, le Secrétariat a déterminé que les communications satisfaisaient aux critères du paragraphe 24.27(2) de l'ACEUM et demandé une réponse à la Partie visée, conformément au paragraphe 24.27(3). Le Secrétariat a en outre mis un terme à l'examen de la communication *Terminal Fairview* après avoir pris connaissance de la réponse du Canada. Il a par ailleurs informé le Conseil que la constitution d'un dossier factuel relativement à la communication *Tortue caouanne* était justifiée, et a entrepris la collecte d'informations en vue de constituer deux autres dossiers factuels (*Metrobús Reforma* et *Projet City Park*). Le Secrétariat attend toujours la décision du Conseil quant à la constitution d'un dossier factuel relatif à la communication *Fracturation hydraulique dans l'État de Nuevo León*.

Les trois nouvelles communications portent sur l'omission alléguée : du Canada d'appliquer efficacement la *Loi de 2012 sur l'évaluation environnementale* relativement à la phase II de l'agrandissement du *Terminal Fairview* à Prince Rupert, en Colombie-Britannique; du Mexique d'appliquer efficacement ses lois de l'environnement, ce qui a mené à la quasi-extinction du marsouin du Golfe de Californie (*Phocoena sinus*); des États-Unis d'assurer l'application efficace de leurs lois de l'environnement afin de protéger la baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*) contre l'enchevêtrement dans des engins de pêche et des collisions avec des navires.

De plus, l'Unité des services juridiques et des communications sur les questions d'application a participé à plusieurs activités en ligne. Pour obtenir un complément d'information à son sujet, on peut consulter le site <www.cec.org/communications>.



Activités de communications de la CCE

La CCE a continué de s'employer à faire connaître ses activités et son rôle de principal « portail » d'information, de données et d'analyses environnementales en Amérique du Nord. Par ailleurs, une reconnaissance et une compréhension accrues du rôle distinctif qu'elle joue en aidant le Canada, le Mexique et les États-Unis à s'attaquer à des questions de développement durable et à des préoccupations environnementales trilatérales constituent des facteurs de réussite essentiels. À cet égard, la CCE a réussi à joindre un public beaucoup plus vaste qu'au cours des années précédentes.



Mentions dans les médias



Abonnés dans les médias sociaux



500 000

Visites sur le site Web



7 millions

Consultations de messages affichés

Le nombre de personnes qui ont eu accès aux actualités et aux informations de la CCE grâce à ses divers canaux de communication a fortement augmenté au cours de la dernière année. Par exemple, la couverture dans les médias traditionnels a atteint un sommet et le nombre d'abonnés aux médias sociaux s'est considérablement accru, tout comme le nombre de visites sur le site Web de la Commission.

Dépenses en 2021

TRAVAUX ACCOMPLIS

Projets de coopération	1 150 655
Partenariat nord-américain pour l'action communautaire en environnement (PNAACE) et programme EJ4Climate	290 154
Communications sur les questions d'application	190 498
Suivi des rejets et des transferts de polluants en Amérique du Nord (RRTP)	94 925
Plateformes interactives de la CCE	78 886
TOTAL, TRAVAUX ACCOMPLIS	1 805 118

SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE

Soutien au Conseil	177 161
Soutien au CCPM	108 708
Soutien au Groupe de spécialistes des CET	17 966
Communications et sensibilisation	287 697
Participation des intervenants et constitution de partenariats	159 745
Maintenance de l'infrastructure des systèmes d'information	106 156
Évaluation du rendement et production de rapports	123 339
Planification stratégique et opérationnelle	61 380
TOTAL, SOUTIEN ORGANISATIONNEL ET MAINTENANCE	1 042 152

ADMINISTRATION ET GESTION

Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	3 072 337
Charges d'exploitation	491 065
Soutien administratif externe	318 965
Réinstallation, orientation et recrutement	83 682
Bureau du directeur exécutif	20 059
TOTAL, ADMINISTRATION ET GESTION	3 986 108

DÉPENSES TOTALES 6 833 378

Selon les états financiers	6 869 348
Moins la perte de change	-35 969
Dépenses	6 833 379

(Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens)



COMMISSION
DE COOPÉRATION
ENVIRONNEMENTALE